



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

## du 19 / 06/ 2025



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Ain

### MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE

Inspectrice de l'éducation nationale : Mme GERVAIS Catherine

### MEMBRES VOTANTS

ELUS	Présent	Excusé	ELUS	Présent	Excusé
Boz : GIRAUD Alain	X		SIVOS :		
Ozan : PESENTI Marie-Jeanne	X		GUICHARD Coralie		X
BOURDON François	X		THEVENARD Nathalie	X	
Reyssouze : PELUS Agnès		X			
COLLIN Valérie	X				
CLAIR Agnès	X				
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE	Présent	Excusé	DDEN	Présent	Excusé
Directeur Boz : MATHY Frédéric	X		D.D.E.N Boz : LOUBEJAC Marie-Claude	X	
MATHY Murielle	X		ROSSET Danièle		X
Directrice Ozan : GROSSIORD Alexandra	X		D.D.E.N Ozan : COULAS Pascal		X
LUSSIAUD Karine	X		LOUBEJAC Yves	X	
DUPAQUIER Philippe	X				
DE MAISONNEUVE Magali	X		D.D.E.N Reyssouze : DEGAY Jean-Luc		X
Directrice Reyssouze : FOURNERET Florence		X	DUPASQUIER Claude		X
RABUEL Valérie	X				
CAMPER Valérie	X				
LACOUR Myriam (RASED)	X				
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES 7 votants maximum	Présent	Excusé	REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES 7 votants maximum	Présent	Excusé
AUCLAIR Camille	X		LEMARCHAND Aurélie		X
BALON Elodie	X		MONIN Jennifer	X	
CORGET Pauline		X	PACORET Leslie		X
DELISLE DE BAIZE Angélique	X		PAQUELET Sandra		X
DOR Adeline	X		PEYROT Dominique		X
GAMBIN Amandine	X		ROUXEL Laetitia		X
LEDUC Claire	X		SENTER Mylène		X
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE	Présent	Excusé	PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE	Présent	Excusé
ATSEM Florence Borjon-Piron	X		ATSEM Nadine Boyat	X	
ATSEM Anne Fossard		X			

### Ordre du jour :

- \* Tour de table
- \* Bilan des activités pédagogiques du RPI de fin d'année (Annexe 1)
- \* Effectifs, répartitions et rentrée 2025 (Annexe 2)
- \* Renouvellement de l'équipe enseignante
- \* Modalité des élections des représentants de parents d'élèves et conseils d'école communs pour 2025-2026
  - \* Dates des conseils d'écoles 2025-2026 proposées
    - Jeudi 13 novembre 18 h 30 à BOZ
    - Jeudi 5 mars 18 h 30 à OZAN
    - Jeudi 18 juin 18 h 30 à REYSSOUZE
  - \* Fête de fin d'année du RPI vendredi 27 juin
  - \* Echanges autour de l'avenir et les perspectives du RPI (Annexe 3)
  - \* Questions diverses

\* Bilan des activités pédagogiques du RPI de fin d'année (Annexe 1)

Le bilan des activités du RPI depuis le dernier conseil d'école a été envoyé au préalable aux membres du CE.

L'équipe enseignante a tenu à remercier le SIVOS et le Sou des écoles. Grâce à eux, différents projets, activités et sorties pédagogiques ont pu être menés tout au long de l'année et sont venus enrichir et donner du sens aux apprentissages fondamentaux.

Un grand merci également aux parents qui nous accompagnent dans toutes les situations !

\* Effectifs, répartitions et rentrée 2025 (Annexe 2)

Les effectifs et répartitions du RPI pour l'année scolaire 2025-2026 sont présentés.

Ces chiffres restent sous réserve de nouvelles inscriptions et/ou d'éventuels départs. C'est pourquoi, l'équipe enseignante parle de projet de répartitions.

A celui-ci ont été ajoutés un historique et des graphiques présentant l'évolution des effectifs du RPI. Le RPI est repéré SAB (situation à la baisse).

Cependant, les effectifs sont un peu au-dessus de ce qui avait été annoncé suite à des inscriptions tardives (19 PS au lieu de 15PS).

Mme PESENTI indique que toutes les familles ont bien été relancées pour les inscriptions.

M. MATHY fait remarquer que cette année, les arrivées (PS) sont plus importantes que les départs (CM2). Il rappelle également l'importance que les familles inscrivent leurs enfants au plus tôt pour affiner les prévisions d'effectifs et réfléchir aux répartitions.

Mme MONIN demande s'il ne serait pas possible d'accueillir les enfants dès leur entrée en TPS.

M. MATHY précise que les TPS ne sont pas comptabilisées dans les effectifs par l'Inspection académique. Les écoles privées proposent ce service afin de fidéliser les familles. Il est difficile pour les écoles publiques de s'aligner sur ce fonctionnement aussi bien sur les contraintes d'accueil que la pertinence pédagogique. Une réflexion peut être à mener à ce sujet qui est effectivement source de perte de familles.

Les répartitions n'ont pas été faciles à faire encore cette année car il a fallu :

- **partager la section de GS entre Reyssouze et Ozan et celle de CE2 entre Ozan et Boz.**

Mme RABUEL indique que des GS autonomes seront envoyés sur Ozan mais que des élèves moteurs seraient présents sur les deux sites.

M MATHY rappelle que ce sont les CE2 les plus âgés qui vont à l'école de Boz sauf dérogation exceptionnelle.

Mme GROSSIORD précise les différents critères choisis sur le site d'OZAN pour constituer les 3 classes afin de garantir la réussite scolaire de tous les élèves mais aussi leur bien-être.

- ventiler les EBEP (Enfants à Besoins Educatifs Particuliers), c'est à dire les répartir dans les 3 classes et ce, notamment, pour les élèves présentant des troubles du comportement sévères.

-concernant les futurs CE1, des élèves moteurs seront présents dans les deux futures classes de GS-CE1 et de CE1-CE2 afin que les groupes puissent fonctionner correctement eux-aussi.

-concernant les futurs CE2, un glissement quasi-total de l'ensemble des élèves de CE1 actuels a été effectué puisque ce groupe fonctionne bien du point de vue du vivre-ensemble.

Mme GROSSIORD informe les membres du Conseil d'école qu'il y aura bien l'année prochaine 2 AESH affectées à l'école d'OZAN. Mme GROSSIORD précise aussi que l'école d'OZAN est très écoutée par l'Inspection qui déploie de nombreux moyens sur l'école. Mme LACOUR, enseignante spécialisée du RASED (Réseau d'Aide spécialisée pour les élèves présentant des difficultés) est d'ailleurs intervenue toute l'année scolaire sur OZAN soit en prenant de petits groupes travaillant dans la salle d'activité attenante à l'école, soit en co-intervention dans la classe comme elle l'a fait en GS-CP et en CP-CE1. L'équipe d'OZAN remercie Madame LACOUR pour son travail et son écoute. Mme LACOUR est également intervenue à l'école de BOZ.

Sur Reyssouze, les demandes d'AESH sont en cours. L'école de Boz bénéficiera de la présence d'une AESH à ½ temps.

- prendre en compte la non reconduction d'une ATSEM sur la classe de GS/CP à Ozan. Mme LUSSIAUD explique que la gestion d'une classe de GS/CP sans ATSEM est très difficile. Mme LUSSIAUD s'est exprimée à ce sujet auprès de l'équipe enseignante.

Le choix a donc été de regrouper des élèves de GS avec des élèves de CE1, ces derniers étant lecteurs et davantage autonomes. Mme LUSSIAUD salue Mme Anne FOSSARD pour l'ensemble de la qualité de son travail, en tant qu'ATSEM, réalisé avec les élèves de GS depuis 2 ans sur le site d'OZAN. Elle insiste sur son rôle déterminant quant à la réussite scolaire des élèves de GS.

Sur Ozan, le projet de répartitions est donc le suivant : une classe de CP, une de GS-CE1 et une de CE1-CE2.

Mme GROSSIORD précise qu'elle attend la nomination de l'enseignant(e) qui la remplacera mais elle souhaite lui laisser le choix d'une classe GS-CE1 ou d'une classe de CP. Mme GROSSIORD souligne qu'il est important pour la bonne intégration de ce nouveau ou de cette nouvelle collègue de lui laisser la liberté de parole.

Mme GAMBIN demande les raisons de la suppression du poste d'ATSEM sur l'école d'Ozan.

Mme PESENTI explique qu'il n'est pas obligatoire pour les municipalités de financer un poste d'ATSEM pour une classe de GS/CP. Une ATSEM avait été accordée ces deux dernières années pour aider l'enseignant à la mise en place de la classe de GS-CP sur Ozan.

Mme MONIN pense qu'il serait préférable que les GS restent à Reyssouze où les locaux sont davantage adaptés. Cela éviterait le problème du transport sans ATSEM par des petits de cet âge.

Elle évoque également la possibilité que la classe de GS/CP soit située sur Reyssouze.

Mme LUSSIAUD indique qu'elle avait adressé un courrier au SIVOS évoquant cette possibilité.

Cette demande a été refusée par le SIVOS. Mme PESENTI précise que les locaux ne sont pas adaptés à Reyssouze pour des CP et qu'il faudrait installer pour eux des sanitaires avec cloison. Des travaux ne sont pas envisageables dans un délai aussi court.

De plus, trois classes à Reyssouze implique deux services de cantine, ce qui entraîne une augmentation du prix des repas qui serait à la charge des familles.

Mme Rabuel précise qu'une classe de GS-CP à Reyssouze à la rentrée impliquait de maintenir les GS actuels en CP à Reyssouze, ce qui n'avait pas été anticipé et expliqué aux parents concernés.

La question de la classe des GS-CP sera donc à étudier l'année prochaine en fonction des effectifs.

M. GIRAUD explique qu'il est important d'anticiper les demandes et de les faire avant le vote des budgets.

Mme LUSSIAUD rappelle que des CP étaient déjà venus sur Reyssouze et qu'ils avaient utilisé les toilettes adultes.

Mme BOYAT explique que le nombre d'adultes est plus important dorénavant à l'école de Reyssouze (ATSEM, enseignants, AESH...) Il serait donc préférable que les enfants et les adultes n'utilisent pas les mêmes sanitaires.

#### \* Renouvellement de l'équipe enseignante

A la rentrée prochaine, nous verrons le départ vers d'autres aventures de deux enseignants de l'école d'Ozan après une quinzaine d'années de service :

-Philippe DUPAQUIER, qui a obtenu un poste de TR (titulaire remplaçant).

-Alexandra GROSSIORD qui deviendra enseignante de Français dans le 2nd degré (demande de détachement actée et validée par le Ministère de l'Education Nationale et le Rectorat de LYON).

Mme Magali DEMAISONNEUVE a été nommée à titre définitif pour remplacer M. DUPAQUIER. Une autre collègue sera nommée sur Ozan à titre provisoire avant le 30 juin.

Mme GERVAIS, notre IEN a demandé à M. MATHY d'assurer la double direction des écoles de Boz et Ozan.

M MATHY restera enseignant à Boz mais bénéficiera d'un ¼ de décharge. Il sera remplacé un jour par semaine et se rendra à l'école d'Ozan pour assurer la direction des 2 écoles.

La passation avec Mme GROSSIORD est déjà bien engagée et permettra une rentrée sereine pour tous : enfants, familles et enseignants.

M. MATHY précise que cette direction commune sur les 2 écoles de Boz et Ozan n'est en rien une fusion d'écoles. Elle devrait être bénéfique au parcours des élèves du CP au CM2, à la communication avec les familles et à la prise en compte des enfants à besoins éducatifs particuliers.

La tâche de direction sur deux sites ne sera pas simple mais M. MATHY sait pouvoir compter sur la bienveillance et aide :

- de l'équipe du RPI,
- des élus et du SIVOS.
- de l'équipe de circonscription et de Mme LACOUR (RASED) qui assurera un suivi prioritaire des EBEP sur le RPI.

Marie-Claude LOUBEJAC, après 12 années en tant que DDEN et Yves LOUBEJAC, après 32 années en tant que DDEN, informent le conseil qu'ils ne renouvelleront pas leur fonction l'année prochaine.

Mme LOUBEJAC explique qu'elle a eu plaisir à travailler avec l'école de Boz pendant de longues années. Les municipalités ont toujours été à l'écoute.

Mme LOUBEJAC est pour la défense de l'école publique et laïque et ne souhaite pas la fermeture de l'école de Boz car elle estime que cela serait la mort du village.

M. LOUBEJAC connaissait bien les élus et les enseignants, ce qui lui a permis de trouver des solutions aux différents problèmes rencontrés.

Marie-Claire ROUSSET déménage et laisse sa place de bénévole à la bibliothèque de Boz. Pendant 12 années, elle a proposé des lectures épicées très appréciées des élèves.

Tous ces acteurs au service du RPI ont été remerciés pour leur dévouement.

\* Modalité des élections des représentants de parents d'élèves et conseils d'école communs pour 2025-2026

A l'unanimité, le CE décide de continuer comme cette année à organiser des conseils d'école communs dans le RPI.

\* Dates des conseils d'écoles 2025-2026 proposées

Jeudi 13 novembre 18 h 30 à BOZ

Jeudi 5 mars 18 h 30 à OZAN

Jeudi 18 juin 18 h 30 à REYSSOUZE

\* Fête de fin d'année du RPI vendredi 27 juin à Reyssouze

La fête de fin d'année aura lieu au stade de Reyssouze avec au programme le spectacle des enfants, un concert de l'Union musicale de Manziat ainsi qu'un repas sur réservation.

\* Echanges autour de l'avenir et les perspectives du RPI

**Animation KISS menée avec l'aide de Mme LACOUR**

Cette animation en conseil d'école a pour objectif d'associer l'ensemble de la communauté éducative du RPI afin de réfléchir, d'échanger sur l'avenir et l'évolution du RPI pour les prochaines années.

4 groupes ont été constitués avec un mélange d'élus, de parents, de DDEN, d'enseignants, d'ATSEM...

Ces groupes ont échangé et ont complété chacune des 4 affiches du KISS.

Il aura été question de : transport, école, garderie, cantine, personnel, SIVOS, EBEP (enfants à besoins éducatifs particuliers), charges financières, parcours élève, pédagogie, projets, communication avec les parents...

Voici le bilan des échanges :

• Affiche **KEEP (garder)**

*En cas de fermeture ou pas, ce que l'on aurait envie de garder sur le RPI, ce qui fonctionne bien.*

- Garder les postes d'ATSEM, d'AESH, un RASED entier, des équipes d'enseignants stables...
- Garder la garderie, les cantines, la gratuité des transports, des classes non surchargées...
- Garder un conseil d'école commun aux 3 communes.
- Garder un Sou des écoles commun aux 3 communes.
- Garder des projets pédagogiques comme la piscine, la musique, une assistante en anglais...
- Garder une école dans chaque commune pour participer à la vie des villages

• Affiche **IMPROVE (améliorer)**

*En cas de fermeture ou pas, ce que l'on aimeraient améliorer, faire évoluer sur le RPI.*

- Améliorer la communication entre les élus et les personnels avant de prendre des décisions.
- Diminuer les coûts de gestion.
- Programmer davantage d'activités inter-écoles pour développer un « esprit école ».
- Améliorer les espaces des cours avec des structures adaptées.
- Végétaliser les cours de récréation pour plus de fraîcheur.
- Se donner les moyens de garder un personnel compétent au service des enfants.
- Créer une école intercommunale (diminution des coûts de gestion de la cantine et possibilité d'interactions entre les classes... mais risque d'augmentation des effectifs par classe).

• Affiche **START (commencer)**

En cas de fermeture ou pas, ce que l'on aimeraient mettre en place sur le RPI.

- Réfléchir sur l'accueil des TPS à l'école ou via une garderie permanente.
- Regroupement avec d'autres écoles, d'autres communes.
- Inviter les familles des PS de 2025 et de 2026 à la fête des écoles de fin d'année.
- Réfléchir à la préparation à l'entrée en PS (propreté, équipement à prévoir...).
- Reprogrammer une journée des parents.

• Affiche **STOP (arrêter)**

*En cas de fermeture ou pas, ce que l'on ne souhaiterait plus voir sur le RPI.*

- Eviter de scolariser des GS à Ozan et des CE2 à Boz (sécurité dans les transports, confort des enfants, partage de sections, structure adaptée...)
- Arrêter de supprimer du personnel (ATSEM...) au regard des prises en charge de plus en plus complexes.
- Arrêter de fermer des classes (les multiniveaux sont intéressants mais avec un nombre d'élèves correct)
- Ecouter la parole de tous lors d'une éventuelle fermeture.

La séance est levée à 20h40.

Procès-verbal établi le 19/06/2025

Le président, directeur de l'école :  
MATHY Frédéric.

Les secrétaires :  
MATHY Murielle et MONIN Jennifer